



## PROJET SOCIAL 2019 – 2022

### CAP-CENTRE SOCIAL

#### Document complémentaire



CAP - CENTRE SOCIAL DE TONNAY-CHARENTE



# PROJET SOCIAL 2019 - 2022

CAP-Centre social  
20 avenue De Gaulle - 17430 Tonnay-Charente  
05.46.88.74.12 - cap.cs@wanadoo.fr  
[www.captonnay.org](http://www.captonnay.org)

## SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	4
La maison des services au public mobile (MSAP Mobile) .....	5
Les promeneurs du Net .....	7
Le garage numérique.....	9
Le parcours d'intégration du Bénévole.....	11
Développement du réseau associatif .....	13
Un projet avec en lien une problématique de territoire.....	15
L'EVALUATION DU PROJET .....	17
EXEMPLE DE GRILLE D'EVALUATION .....	18
ANNEXES (Budgets 2019 à 2022).....	19

## INTRODUCTION

Suite à la présentation de notre nouveau projet social 2019-2022, nous tenons par ce nouveau document à apporter quelques compléments d'informations.

Le travail effectué dans le cadre de l'évaluation du précédent projet a donné quelques pistes de réflexions quant aux axes à définir pour le futur projet. Cette phase nous a permis de récolter des éléments qui ont été « confrontés » aux travaux effectués par la suite. Différentes rencontres ont donc eu lieu et ont donné la possibilité d'échanger, de débattre et par conséquent de faire des choix sur des objectifs prioritaires.

Comme indiqué dans la partie méthodologie, le nombre de propositions a été important et des choix se sont imposés, toujours pour présenter un projet réaliste

Cinq objectifs sont donc proposés. A noter que le travail autour de l'Action Collective Famille a fait l'objet d'un document séparé. La thématique de la communication fera partie intégrante du nouveau projet social. Cependant, elle n'est pas exposée ici comme un objectif prioritaire mais plutôt comme un élément transversal à l'ensemble du projet. Pour autant, Elle nécessitera une attention particulière et des créations d'outils spécifiques

Avant de présenter à nouveau les objectifs fixés pour ce nouveau projet social, une attention particulière devra être portée sur ce que l'on a appelé dans le premier document « les actions qui perdurent ». L'élaboration de ce projet, et donc de ces priorités, peut nous amener à penser autrement les modalités de mise en œuvre de ces actions. Nous continuerons à nous appuyer sur l'ensemble des actions adultes et enfance jeunesse, pour atteindre les résultats voulus.

Il est aussi évident que pour répondre aux nouveaux objectifs fixés, nous nous appuyerons sur de nouvelles actions. Certaines ont déjà débuté, d'autres sont en réflexion. Les 4 années que nous avons devant nous vont nous permettre de les mettre en œuvre, voire si nécessaire de les repenser et donc de les ajuster.

Après avoir précisé quels objectifs ont été définis dans ce projet 2019-2022, un certain nombre d'actions (ci dessous), identifiées comme actions répondant à nos priorités, seront présentées par la suite.

### **OBJECTIFS DU PROJET 2019-2022 :**

- Développer une pratique « d'aller vers » les habitants du territoire
- Formaliser et enrichir la vie associative du CAP
- Faire vivre la mixité sociale dans les différentes propositions du CAP
- Accompagner les jeunes de 15 à 25 ans sur le territoire

### **OBJECTIF TRANSVERSAL :**

- Améliorer la communication

## La maison des services au public mobile (MSAP Mobile)

« Une personne sur cinq éprouve des difficultés à accomplir des tâches administratives courantes. Les plus précaires d'entre elles sont les plus concernées. Souvent sans accès à internet, elles sont peu à l'aise avec cet outil et rencontrent également plus de difficultés dans leurs démarches que les autres... ». Telles sont les lignes introductives de l'enquête sur l'accès aux droits.

L'engagement du CAP sur cette question, date depuis de nombreuses années notamment à travers la Maison des Services au Public. La question de la dématérialisation ajoutée à celle de la mobilité engage pour le CAP une réflexion autour d'une modalité de travail qu'est le « **aller vers** » intention donc directement en lien avec l'objectif fixé dans le projet social.

<b>ACTION</b>		<b>MAISON DES SERVICES AU PUBLIC MOBILE</b>
<b>Synthèse de l'action</b>		L'intention est de développer la mobilité de certains de nos services à travers la mise en place d'une MSAP mobile se tenant sur différents territoires de la communauté d'agglomération. Cette expérimentation vise à « aller vers » les personnes en difficultés concernant la question de l'accès aux droits en lien avec les problèmes de l'immobilité et de rencontrer les « invisibles » du système actuel.
<b>Enjeux</b>	<b>Externes</b>	<p>Pour le public</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Compenser les problèmes de mobilité</li> <li>- Proposer une rencontre plus informelle sur le terrain des personnes</li> <li>- Accompagner à la résolution de problématiques pour prévenir d'une certaine forme de marginalisation</li> </ul> <p>Pour les partenaires :</p> <p>Travail complémentaire à l'accompagnement effectué par les partenaires (CCAS, Département, structures d'aide à domicile, Mission Locale, Pôle Emploi...)</p>
	<b>Internes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Recueillir les demandes et besoins des habitants et donc adapter nos modes d'intervention</li> <li>- Répondre à notre volonté de développer la mixité</li> </ul>
<b>Opportunités à saisir</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Continuer à développer les partenariats autour de l'accès aux droits</li> <li>- S'appuyer sur des espaces connus de certains publics (Mairies, Postes, associations Laïques...)</li> <li>- Mobiliser l'ensemble des partenaires : CAF, Services de l'Etat, Pôle Emploi, Région, Département, Communauté d'Agglomération, Commune...</li> <li>- S'appuyer sur leur connaissance de leurs administrés</li> </ul>
<b>Stratégies possibles</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Possibilité de mutualiser l'outil avec les autres secteurs du centre social voire des partenaires des secteurs de la santé, de la justice...</li> </ul>
<b>Financements potentiels</b>		Etat, Région, Agglomération, Commune, CAF, Sillon Solidaire

<b>Personne en charge de l'action</b>	Brigitte Cosyns , responsable secteur adulte-famille
<b>Intervenant technique</b>	Sandy Genet, animateur MSAP mobile
<b>Partenaires privilégiés</b>	Etat, Région, Département, Communauté d'Agglomération, Commune
<b>Objectifs opérationnels</b>	<p><u>Cette action vise à :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Réduire les inégalités d'accès aux droits sur le territoire</li> <li>- Faciliter le recours aux droits communs</li> <li>- Contribuer à l'autonomisation des usagers en termes d'accès aux services publics</li> <li>- Repérer les personnes sans accompagnement, les plus éloignées des services</li> </ul>
<b>Publics concernés</b>	Toute personne ayant des difficultés d'accès aux droits, personnes non équipées ou ayant des difficultés à utiliser l'outil informatique
<b>Calendrier (échancier, retro planning, etc.)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de l'expérimentation sur 18 mois</li> <li>- Rencontres des élus du bureau communautaire</li> <li>- Novembre 2018 démarrage sur 3 communes</li> </ul>
<b>Moyens (humain, financier, matériel)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un animateur à temps plein sur l'animation de la MSAP mobile, la responsable de secteur pour la coordination technique et un animateur chargé d'accompagner les usages numériques</li> <li>- Un véhicule équipé d'espaces permettant l'accueil du public</li> <li>- Le matériel technique (ordinateurs, imprimante...)</li> </ul>

## Les promeneurs du Net

Selon une enquête, 80 % des jeunes âgés entre 11 et 17 ans sont présents sur le Net une fois par jour, et plus de 48 % d'entre eux se connectent aux réseaux sociaux plusieurs fois par jour. De nombreux questionnements se posent autour de leur activité sur ces réseaux. Certains jeunes ne sont pas visibles dans les différents espaces de vie sociale car ils sont le plus souvent chez eux à utiliser le web.

Il faut donc réfléchir à une autre manière d'être en contact avec les jeunes. Il s'agit donc là d'une autre façon de penser la rencontre et de faire de la prévention sur la toile en adoptant la posture du « Aller vers » afin de poursuivre notre action éducative.

A noter que notre action se portera sur les 11-25 ans.

<b>ACTION</b>		<b>Les promeneurs du Net, une présence éducative</b>
<b>Synthèse de l'action</b>		Une professionnelle du CAP, sur un temps défini, sera présente sur la toile afin d'exercer sa mission d'accompagnement auprès de la population jeune. Via un profil Facebook, elle restera disponible pour écouter, informer, accompagner et prévenir.
<b>Enjeux</b>	<b>Externes</b>	<p><u>Pour le public</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Etre sensibilisé aux différents risques</li> <li>-Etre informé de l'impact de certains actes sur internet (postage de photos, de vidéos...)</li> <li>-Etre en lien avec un adulte</li> <li>-Avoir la possibilité d'obtenir des éléments de réponse à leurs questionnements</li> </ul> <p><u>Pour les partenaires :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientation, information</li> <li>Possibilité d'informer de son activité sur les réseaux sociaux</li> </ul>
	<b>Internes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Maintenir une autre forme de lien avec les jeunes du territoire</li> <li>-Développer une pratique « d'aller vers » numérique</li> <li>-Connaissance de nouveaux publics</li> </ul>
<b>Opportunités à saisir</b>		-Présence d'une éducatrice dans la structure dont la mission principale est l'accompagnement des jeunes du territoire
<b>Stratégies possibles</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Etre formé « aux bonnes pratiques »</li> <li>-Définir un temps de présence sur les réseaux sociaux</li> </ul>
<b>Financements potentiels</b>		CAP
<b>Partenaires privilégiés</b>		CAP et partenaires qui peuvent être un relais quant aux problématiques identifiées

<p><b>Objectifs opérationnels</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Assurer une forme de présence autre que physique afin de prolonger notre action éducative auprès des jeunes</li> <li>-Développer chez les professionnels une pratique de « aller vers »</li> <li>-S'intégrer à un réseau de professionnels labélisés « promoteurs du Net »</li> <li>-Entrer en contact avec les parents qui se questionnent sur la situation de leurs enfants</li> </ul>
<p><b>Publics concernés</b></p>	<p>Les jeunes qui utilisent les réseaux sociaux, les familles des jeunes concernés</p>
<p><b>Calendrier (échancier, retro planning, etc.)</b></p>	<p>Temps de régulation</p>
<p><b>Moyens (humain, financier, matériel)</b></p>	<p>Une éducatrice de prévention Matériel informatique et smartphone</p>



## Le garage numérique

L'émergence de ce projet est issue de constats observés au sein de notre Maison des Services Au Public. En effet, bon nombre fréquentent ce lieu car elles ne disposent pas d'accès au numérique pour effectuer leurs démarches. D'autres en disposent mais ne peuvent s'en servir à cause de différentes pannes rendant impossible leur utilisation. Nous faisons ainsi face à une demande croissante d'aide à la réparation de leur ordinateur. Nous observons que ces personnes ne viennent pas jusqu'au siège du centre social et donc ne participent pas aux actions collectives portées par le centre. L'idée développée à travers ce projet l'est aussi dans la perspective d'« aller vers », en proposant dans ce lieu qu'elles fréquentent un espace dédié à la « petite » réparation de leur matériel.

La finalité de cette action est bien évidemment de traiter la question de l'accès aux droits mais aussi d'aborder la notion de mixité en favorisant la rencontre entre les personnes qui fréquentent l'espace « centre social » et celles qui fréquentent la Maison des Services Au Public.

<b>ACTION</b>		<b>GARAGE NUMERIQUE</b>
<b>Synthèse de l'action</b>		A la manière d'une casse auto, l'idée première est de récupérer du vieux matériel auprès de particuliers et de structures partenaires afin d'être en mesure de réparer son propre matériel. L'activité proposée n'est en aucun cas une prestation. Elle est réalisée avec et par le public. L'objectif étant l'accompagnement à l'autonomie matérielle.
<b>Enjeux</b>	<b>Externes</b>	- <u>Pour le public :</u> Possibilité de réutiliser son matériel, accéder aux outils numériques, développement de connaissances techniques, partager son savoir  - <u>Pour les partenaires :</u> Permettre aux habitants du territoire de s'équiper d'un matériel opérationnel permettant l'accès aux outils du numérique
	<b>Internes</b>	- Possibilité de mettre en valeur les compétences et savoir-faire d'une personne en situation de handicap - Répondre à la demande - Permettre de développer des actions collectives auprès des publics éloignés du lieu d'activités du centre social
<b>Opportunités à saisir</b>		- Local pour le garage jouxtant la MSAP - Compétences internes
<b>Stratégies possibles</b>		Démarcher auprès de professionnels pour expliquer la démarche et tenter la mise en place d'un partenariat - Partenariat local avec une structure d'insertion (récupération de matériel)
<b>Financements potentiels</b>		Département, axe 1 de l'inclusion numérique
<b>Intervenant technique en charge de l'action</b>		Emmanuel Garcia, coordinateur APLIS
<b>Bénévoles référents</b>		Tony Creteur
<b>Partenaires privilégiés</b>		Commune, Département, partenaires MSAP

<p><b>Objectifs opérationnels</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Contribuer à une autonomie matérielle : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ En aidant à la réparation de machines</li> <li>○ En permettant de s'équiper gratuitement ou à très faible coût en assemblant des pièces de récupération</li> </ul> </li> <li>• Contribuer à une autonomie d'utilisation : <ul style="list-style-type: none"> <li>○ En faisant avec les demandeurs</li> <li>○ En leur permettant de se former (formations, ateliers, ou échanges de savoirs)</li> <li>○ En leur donnant accès à des personnes ressources (encadrants salariés ou bénévoles)</li> <li>○ En contribuant à la constitution d'un réseau d'entraide.</li> </ul> </li> </ul>
<p><b>Publics concernés</b></p>	<p>Les personnes à faibles ressources et bénéficiaires des minima sociaux, fréquentant la MSAAP (n'ont pas les moyens d'acheter du matériel neuf ou même d'occasion ou de le faire réparer par un professionnel). Les personnes ayant des compétences informatiques (software / hardware) et souhaitant les partager de manière conviviale en tant que bénévoles aidants.</p>
<p><b>Calendrier (échéancier, retro planning, etc.)</b></p>	<p>Obtention du local en novembre 2018  Mise en route de l'action pour la fin 2018  Le nombre de séances par semaine est à définir avec les bénévoles et usagers</p>
<p><b>Moyens (humain, financier, matériel)</b></p>	<p><u>Moyens humains :</u>  un animateur professionnel pour commencer, assisté d'un bénévole, puis éventuellement une équipe d'aidants bénévoles (tous les bénévoles ne devront pas nécessairement être experts en informatique. De nombreuses tâches de démontage, de tri, de rangement des pièces, ... ne nécessitent pas de compétences particulières.)</p> <p><u>Moyens matériels :</u>  Salle permettant le stockage et les réparations, un accès internet, un compresseur à air pour nettoyer les PC, quelques outils simples (tournevis, ...)</p>

## Le parcours d'intégration du Bénévole

Comme il est énoncé dans le projet social, la question de la vie associative et du bénévolat a été certainement une des plus citées lors des différents échanges. Nous avons vu que cette question est intimement liée aux constats autour des fonctionnements des clubs et des associations adhérentes (celle-ci est traitée en parallèle sur la partie développement du réseau associatif). Des places sont vacantes au conseil d'administration, certaines de nos actions souffrent du manque de bénévoles. Face à ces différents constats, il nous faut tout d'abord interroger les instances démocratiques actuelles dans leur fonctionnement en formalisant les espaces de participation et de décision au regard d'une volonté de développer le pouvoir d'agir des habitants. Appréhender le fonctionnement associatif et le faire vivre n'est pas sans difficulté et demande donc la mise en place d'une véritable politique de formation. L'action proposée se veut en partie être une réponse à l'objectif **« Formaliser et enrichir la vie associative du CAP »**.

<b>ACTION</b>		<b>PARCOURS D'INTEGRATION DU BENEVOLE</b>
<b>Synthèse de l'axe</b>		Proposer une politique, d'accueil, d'accompagnement et de formation du bénévole à différents niveaux (activités, commissions, conseil d'administration)
<b>Enjeux</b>	<b>Externes</b>	<p>Pour le public :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Passer du statut de « consommateur » à celui « d'acteur »</li> <li>- Valoriser ses compétences et potentiels</li> <li>- Développer ses capacités d'agir</li> </ul>
	<b>Internes</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Faire vivre les valeurs et principes de l'éducation populaire</li> <li>- s'interroger sur notre fonctionnement</li> <li>- Développer le bénévolat à tous les niveaux</li> </ul> <p>Partir des documents existants (Statuts, règlement intérieur, charte du bénévolat...)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- S'appuyer sur l'exemple de la commission jeunesse</li> <li>- S'appuyer sur notre expérience de Point d'Appui à la Vie Associative (PAVA)</li> </ul> <p>Développer la formation à travers le rôle d'observateur au CA</p>
<b>Opportunités à saisir</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer aux habitants, adhérents, clubs, associations... sur notre projet associatif et les valeurs qu'il défend.</li> <li>- Réfléchir sur nos besoins, sur l'accueil, l'intégration, la formation et l'animation des bénévoles</li> <li>- Développer des commissions sur le secteur enfance (3-11 ans) et le secteur adultes</li> <li>- Création d'un livret d'accueil</li> <li>- Aborder la question de la reconnaissance des bénévoles et de la valorisation</li> </ul>
<b>Stratégies possibles</b>		
<b>Financements potentiels</b>		
<b>Personnes en charge de l'action</b>		Dias Emmanuel, Directeur Fcira Sumely, Présidente
<b>Intervenant technique</b>		

<b>Bénévoles référents</b> <b>Partenaires privilégiés</b>	Les membres du CA
<b>Objectifs opérationnels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Donner envie de s'engager et faire vivre nos instances démocratiques</li> <li>- Permettre le renouvellement de ces instances</li> <li>- Faire vivre le principe de mixité sociale dans ces instances</li> </ul>
<b>Publics concernés</b>	Toute personne souhaitant s'investir au Centre social
<b>Calendrier (échancier, retro planning, etc.)</b>	<p>1<sup>er</sup> trimestre 2019 : Présentation du projet social aux différents acteurs (habitants, clubs, associations, ...)</p> <p>Débuter une réflexion sur nos statuts et fonctionnement après la prochaine assemblée générale (2019-2020 : réflexion sur nos besoins, sur l'accueil, l'intégration, la formation et l'animation des bénévoles)</p>
<b>Moyens (humain, financier, matériel)</b>	Ensemble des professionnels et bénévoles Locaux du centre et matériel pédagogique affecté aux différentes actions

## Développement du réseau associatif

Réfléchir la dynamique de la vie associative, c'est aussi s'intéresser au fonctionnement des clubs du CAP, des associations adhérentes. Nous avons 23 associations adhérentes et 14 clubs qui développent une partie de leur activité au sein des locaux du CAP. Nous avons noté qu'il y a peu d'interactions avec nos actions. La notion de clubs suscite quelque peu de la confusion quant à leur statut. Nous avons l'impression que les clubs et associations activent en réalité plus une fonction d'accueil du CAP (prêt de salle) qu'une participation à la vie et aux actions du centre.

Nous nous apercevons qu'il est parfois difficile de s'engager sur certaines actions tant le portage peut être difficile. La mobilisation bénévole demeure compliquée et une forme d'essoufflement peut se faire ressentir. Nous observons et partageons le même constat avec d'autres acteurs du territoire. Dans la construction du projet social, il a été évoqué à plusieurs reprises la question de la vie associative et du bénévolat. Dans les différentes expressions, nous repérons la volonté de créer du lien, des passerelles entre les clubs et associations adhérentes et les activités du CAP.

Cette action est en lien direct avec l'objectif « **Formaliser et enrichir la vie associative du CAP** ».

<b>ACTION</b>		<b>Développement du réseau associatif</b>
<b>Synthèse de l'axe A rédiger</b>		Partant du constat qu'il y a peu de lien avec les associations adhérentes et les clubs et, que le portage de certaines actions est parfois difficile, nous envisageons d'engager une réflexion sur la notion de coopération. L'idée est que les clubs et associations adhérentes et centre social puissent participer ou co-créer des animations du territoire.
<b>Enjeux</b>	<b>Externes</b>	<u>Pour les partenaires</u> - Continuer à bénéficier d'un soutien logistique et méthodologique du CAP - Bénéficier de la notoriété du CAP
	<b>Internes</b>	- Développer un réseau de bénévoles pouvant partager leurs connaissances et compétences - Mobiliser des différents acteurs - Animer le territoire en s'appuyant sur d'autres acteurs - Renforcer le maillage territorial - Pérenniser certaines actions du territoire
<b>Opportunités à saisir</b>		- Proximité physique avec les clubs et les associations - Bénéficier des compétences diverses <u>Mobiliser les bénévoles et créer un groupe référent</u>
<b>Stratégies possibles</b>		- Mettre en œuvre une politique construite de communication interne avec les clubs et les associations - Se tenir informé de l'actualité des clubs et associations - Les informer de notre actualité - Organiser des rencontres physiques et régulières

<b>Personne en charge de l'action</b>	Dias Firmanlapi, directeur Edith Surmeiy, présidente
<b>Intervenant technique</b>	
<b>Bénévoles référents</b>	Les administrateurs des associations et animateurs bénévoles des clubs
<b>Partenaires privilégiés</b>	Commune de Tonnay-Charente
<b>Objectifs opérationnels</b>	- Développer les synergies entre les associations, les clubs et le CAP - S'entraider dans nos recherches de solutions logistiques et techniques - Renforcer l'action locale des associations et clubs
<b>Publics concernés</b>	Associations adhérentes et clubs
<b>Calendrier (échancier, retro planning, etc.)</b>	Janvier 2019 : Présentation du nouveau projet social aux clubs et associations Fin 1 <sup>er</sup> trimestre : rencontre CAP clubs associations pour évoquer la notion de coopération 2 <sup>ème</sup> trimestre : création d'un groupe référent
<b>Moyens (humain, financier, matériel)</b>	Ensemble des professionnels et bénévoles Locaux du centre et matériel pédagogique affecté aux différentes actions

## Un projet avec en lien une problématique de territoire

"Quatrième vecteur d'exclusion sociale, le manque de véhicule représente également 25% des freins à l'emploi".

Depuis de nombreuses années, la question de la mobilité est une problématique récurrente des opérateurs de l'accompagnement social et socioprofessionnel afin de lever les freins à l'insertion professionnelle des publics bénéficiaires du RSA et des minima sociaux.

Les partenaires Rochefortais de l'insertion sociale et de l'insertion par l'activité économique (le CAP-Centre Social, l'AAPIQ, la Boussole, Vivractivif, la Régie Inter-Quartiers et l'ADCR Services) se sont mobilisés pour réfléchir à l'éventualité d'un projet de garage solidaire afin de répondre à cette problématique de mobilité. Pour ce faire, les six structures porteuses ont créé une association loi 1901 qui est appelée le Garage d'Insertion Rochefort Océan (GIRO).

ACTION	GARAGE D'INSERTION ROCHEFORT OCEAN
<p data-bbox="196 958 432 992"><b>Synthèse de l'axe</b></p> <p data-bbox="236 1375 331 1408"><b>Enjeux</b></p> <p data-bbox="422 1285 544 1319"><b>Externes</b></p> <p data-bbox="422 1518 544 1552"><b>Internes</b></p>	<p data-bbox="590 801 1386 1155">La volonté des six structures dont le CAP, est d'accompagner la création de ce garage. Sous la forme d'une entreprise d'insertion, cette structure aura pour but d'assurer les réparations de véhicules appartenant à une population touchée par des problématiques de mobilité. En parallèle, l'idée est aussi de proposer des véhicules (en état) à la vente. Un mécanicien avec expérience sera recruté pour effectuer les réparations mais aussi pour encadrer deux personnes en insertion. La grande majorité des usagers sera orientée par les travailleurs sociaux du territoire voire par les structures porteuses et les mêmes.</p> <p data-bbox="590 1162 775 1196"><u>Pour le public :</u></p> <ul data-bbox="590 1196 1386 1301" style="list-style-type: none"> <li>- Trouver des solutions en matière de mobilité</li> <li>- Faire face à des tarifs adaptés (en lien avec un système de prescription de différents partenaires)</li> </ul> <p data-bbox="590 1341 852 1375"><u>Pour les partenaires :</u></p> <ul data-bbox="590 1375 1386 1585" style="list-style-type: none"> <li>- Accompagner les publics sur les problématiques de mobilité en s'appuyant sur une structure associative</li> <li>- Participer et dynamiser un réseau de partenaires</li> <li>- Réflexion commune sur des problématiques qui concernent nos publics</li> </ul>
<p data-bbox="196 1715 477 1749"><b>Opportunités à saisir</b></p>	<p data-bbox="590 1664 1386 1803">Connaissance de certains partenaires du fonctionnement d'une entreprise d'insertion Volonté politique des élus du territoire (Agglomération, Département, Région, Etat)</p>
<p data-bbox="196 1912 461 1946"><b>Stratégies possibles</b></p>	<ul data-bbox="590 1845 1386 2018" style="list-style-type: none"> <li>- Obtenir un local adapté au projet</li> <li>- Obtenir de la DIRECCTE le nombre de postes en insertion nécessaires</li> <li>- Mettre en place avec les partenaires un système de prescriptions</li> </ul>

<b>Financements potentiels</b>	Etat, Région, Département, Communauté d'Agglomération, partenaires privés
<b>Personne en charge de l'action</b>	Emmanuel Dias, Directeur Brigitte Cosyns, Responsable secteur adulte André Degré, Administrateur Patrick Largeaud, Vice-Président
<b>Intervenant technique</b>	André Degré, Administrateur
<b>Bénévoles référents</b>	Patrick Largeaud, Vice-Président
<b>Partenaires privilégiés</b>	Collectivités locales, Département, Région, Etat, Sillon Solidaire
<b>Objectifs opérationnels</b>	Résoudre les freins à la mobilité pour une meilleure intégration dans un parcours professionnel, favoriser le retour à l'emploi -Apporter une aide à la mobilité afin de favoriser ou maintenir un projet d'insertion professionnelle -Initier à l'utilisation et l'entretien de son véhicule -Permettre l'acquisition de véhicules à petits prix -Permettre au plus grand nombre l'accessibilité à l'entretien de son véhicule Permettre au public d'avoir une meilleure connaissance des différentes formations autour des métiers de l'automobile (garage- carrosserie- contrôle...)
<b>Publics concernés</b>	Publics en situation de précarité, habitants de la CARO, sur orientation des services sociaux et/ou partenaires. Publics en lien avec des problématiques de mobilité
<b>Calendrier (échéancier, retro planning, etc.)</b>	-Création de l'association en juillet 2016 -Mobilisation des acteurs du territoire -Prospection avec la Communauté d'Agglomération pour obtenir un local. -Proposition d'un local faite par la CARO en octobre 2018 -Demande de subventions d'investissement et de fonctionnement fin 2018 -Demande des postes en insertion 1 <sup>er</sup> trimestre 2019 -Ouverture du garage septembre 2019
<b>Moyens (humain, financier, matériel)</b>	Les directeurs et deux bénévoles de chaque structure L'accompagnement du projet par les services de la CARO



## L'ÉVALUATION DU PROJET

L'évaluation est une activité de rassemblement, d'analyse et d'interprétation de l'ensemble des informations récoltées par les différents acteurs concernant la mise en œuvre et l'impact des actions engagées.

Pour alimenter ce travail de « collecte », l'évaluation du projet social doit s'opérer par une évaluation continue. Cette continuité s'exercera par le biais d'une évaluation annuelle à différents niveaux.

-Des commissions d'évaluation continue avec habitants et adhérents

-Une évaluation annuelle par le personnel

-Un regard du CA sur l'avancement du projet

Il est précisé qu'elle s'effectuera par groupe de pairs (Salariés, adhérents, habitants et membres du conseil d'administration) afin que chacun, de sa place, puisse s'exprimer. Evaluer par groupe de pairs permet de prendre en compte de manière très précise les regards de chacun selon sa position dans la structure. Il s'agit de prendre en compte la pluralité des points de vue des parties-prenantes de l'action évaluée.

Par la suite, il nous faudra croiser ses différents travaux dans le but d'exprimer une évaluation commune concernant les objectifs fixés.

Pour ce faire, nous disposerons d'outils simples mais communs (voir exemple grille ci dessous). Nous nous appuierons sur des indicateurs permettant de mesurer et de contrôler l'avancement des résultats escomptés. Ces indicateurs nous donneront des informations sur l'atteinte quantitative et qualitative du résultat.

Ce travail permet d'analyser l'impact (effets attendus et effets observés) et de déboucher sur des préconisations concrètes pouvant donc engendrer du changement si nécessaire afin d'améliorer la qualité de l'action. Il nous permettra aussi de traiter la question du partenariat et de son développement.

En parallèle à cet outil, nous procéderons à une évaluation financière à travers des points comptables qui reste planifiée à une fois par trimestre. Cette évaluation est indispensable soit pour penser l'avenir le plus sereinement possible soit pour faire des choix suite à d'éventuelles difficultés.

Nous avons aussi comme élément d'évaluation, les différents rapports d'activités soumis aux assemblées générales. Ils ne sont que complémentaires à l'évaluation du projet social, ils indiquent de nombreux éléments notamment statistiques qui marquent l'évolution de notre activité sur quelques années.

Le CAP continuera à s'appuyer sur ce processus d'évaluation en utilisant quelques outils (grilles, évaluation financière, rapports d'activités...) engageant un ensemble d'acteurs (Habitants, Adhérents, Conseil d'Administration, Bénévoles, Clubs, Partenaires, Salariés) dans une approche globale et donc une dynamique participative et efficace.

## EXEMPLE DE GRILLE D'ÉVALUATION

Secteur :

Objectifs	Développement des initiatives	Demande sociale	Résultats	Effets attendus	Effets observés	Analyse des résultats	Développement du partenariat	Préconisations
Objectifs prioritaires du projet social	Lister les actions mises en place répondant à l'objectif en évoquant les stratégies définies	Identification des besoins des habitants	Évoquer le nombre visé et/ou le nombre obtenu	Cible qualitative Enjeux internes et externes Identifiés au départ de l'action	Penser à énoncer la méthode d'observation, questionnaires, verbatim, ...	Restituer synthétiquement les résultats observés et analyser l'écart avec les effets attendus	Nouveaux partenaires inscrits dans l'action.	Définir les pistes d'amélioration

## ANNEXES

**Présentation des budgets 2019 à 2022**







